

Réduire et mieux gérer mes Biodéchets



Restes alimentaires
(de repas et de préparation)



Déchets verts
(des espaces verts et du jardin)

C'est quoi un biodéchet ?

Prévention

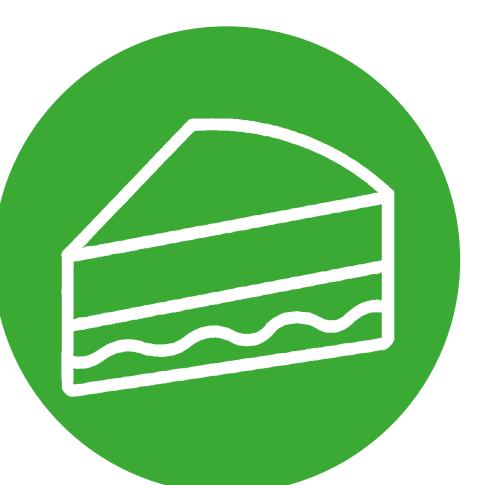
Réduire le gaspillage alimentaire



Faire une
liste de
courses



Bien
conserver



Ajuster les
portions



Cuisiner et
transformer
les restes

ÉVITER

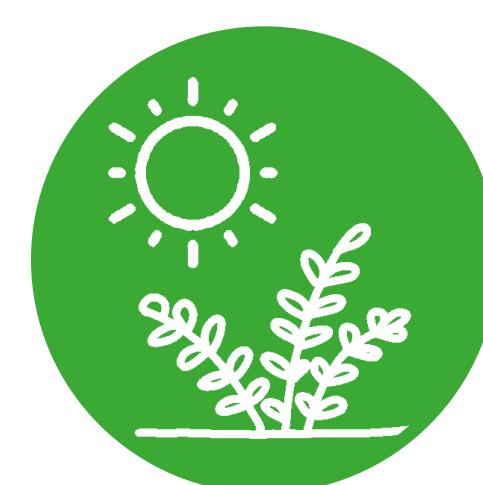
Pour gagner du temps, de l'argent,
et préserver les ressources



Espèces à
croissance lente
(tailles limitées)



Relever la
hauteur
de tonte



Choisir des
plantes adaptées
au climat



Laisser des
zones
de prairies

Concevoir un jardin facile à entretenir

Gestion de proximité

VALORISER SUR PLACE

Pour éviter le transport et assurer un retour au sol de qualité

Compostage domestique



Compostage autonome en établissement*



* Établissements scolaires, EHPAD, commerces,
restaurants, établissements médicaux, ...

Paillage



Tonte mulching



Compostage partagé



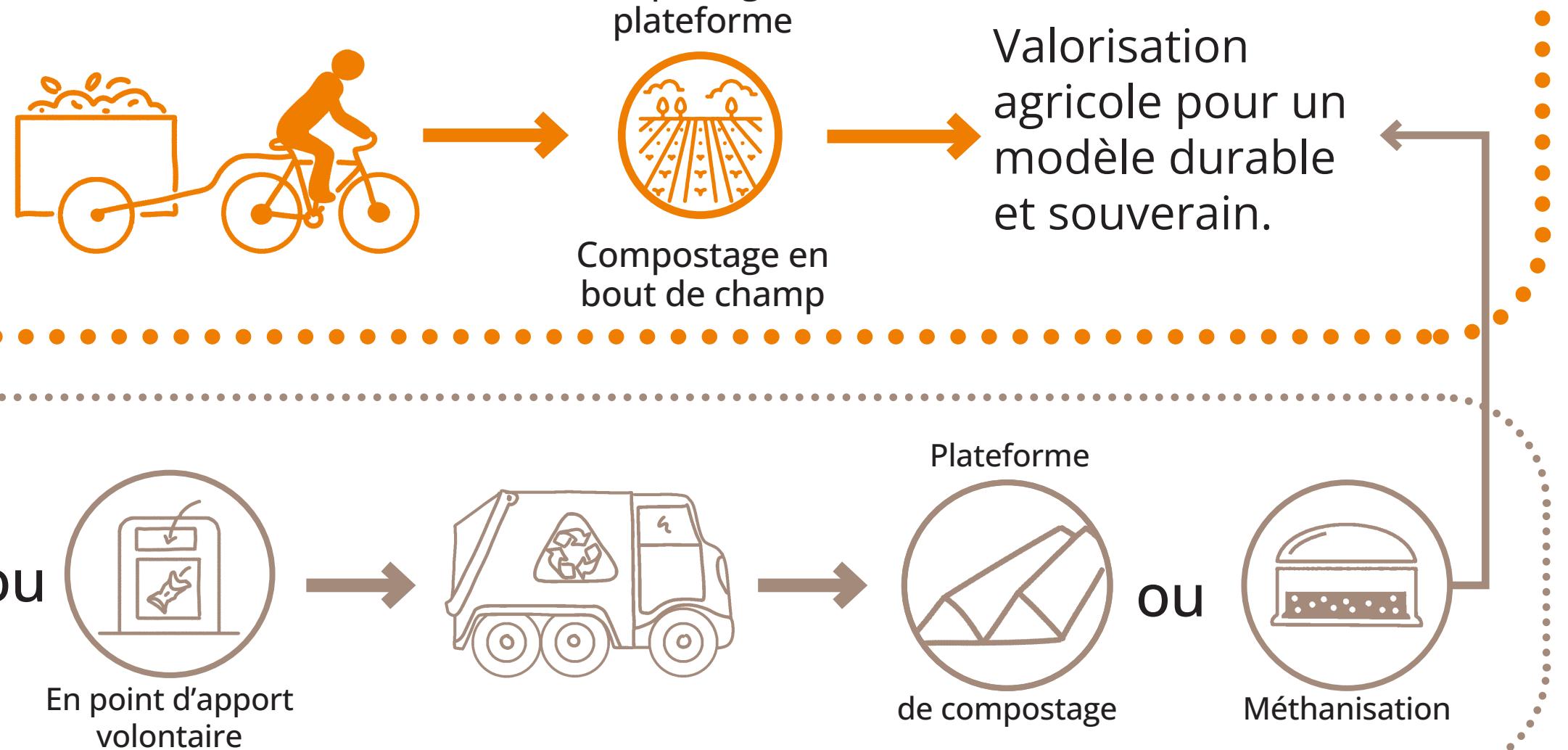
Haie sèche



Stockage en tas



La collecte en mobilité douce ou Le compostage de territoire



Autre
solution
de gestion

La collecte
séparée

En porte-à-
porte

ou
En point d'apport
volontaire

Plateforme
de compostage

ou
Méthanisation

Les actions du Réseau Compost Citoyen (RCC) s'inscrivent dans la réglementation française et européenne :
- Arrêté du 9 avril 2018 - articles 17 à 21 « Dispositions relatives au compostage de proximité » ;
- Loi n° 2020-105 du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire (AGEC).

Avec la participation de

